

# **PROCES-VERBAL**

## **Assemblée Générale ordinaire**

Vendredi 22 octobre 2010

*Siège social : Chez Monsieur Guy Liénard, 9 résidence St André, 84120 PERTUIS*

L'an deux mille dix, le vendredi vingt deux octobre à 20 heures, les membres de l'association, se sont réunis à la grande salle de réunion du Maréchal Leclercq sur convocation du conseil d'administration en date du 5 octobre 2010.

L'assemblée est présidée par Mr Guy Liénard en sa qualité de président sortant .Le secrétariat est assuré par Mme Rouby.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- LE MOT DU PRESIDENT
- RAPPORT FINANCIER
- RAPPORT MORAL
- APPEL A CANDIDATURE
- ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- QUESTIONS DIVERSES

Il donne ensuite lecture du rapport de la présidence et ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

- 1) Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2009/2010, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2010/2011, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
  
- 2) Après débat, l'assemblée générale décide de fixer le montant des nouvelles cotisations dues au titre de l'exercice 2010/2011 à 6 euros. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
  
- 3) Après lecture du rapport moral, l'assemblée générale approuve le document tel qu'il a été présenté. Il est ensuite mis au vote et approuvé à l'unanimité de l'assemblée.

- 4) Après lecture de la lettre de démission de Mme Rouby, secrétaire. Le président procède à un appel à candidature. Monsieur Nicolas Vignal se porte candidat.
- 5) Il est procédé ensuite à l'élection du conseil d'administration dans la forme réglementaire.

Sont déclarés élus :

- Guy Liénard
- Pascal Chaussonnet
- Nicolas Vignal
- Yannick Blayer
- Yannick Helleux
- Yves Reyre
- Frédéric Daucé
- Gérard leydet
- Antoine Granato

- 6) L'assemblée générale a confirmé à l'unanimité qu'elle défendait toujours le même projet :
  - L'aménagement de la route de la Bastidonne devra permettre le tourne à gauche sur toute sa longueur.
  - L'assemblée demande la suppression du terre-plein central
  - L'assemblée souhaite deux ronds points, l'un à la hauteur des établissements Coudouret pour matérialiser le passage de 90km/h à 70km/h et l'autre à la hauteur du lotissement Boiry pour matérialiser le passage de 70km/h à 50km/h.

La séance des questions diverses confirme qu'il faut un aménagement urgent de cet axe pour y améliorer la sécurité des véhicules, des cycliste et des piétons. Un soin particulier sera apporté au traitement de l'évacuation des eaux de ruissellement.

Le Président sortant clôture les débats à 21h45 et convie l'assemblée au pot de l'amitié.

Le Président

Guy LIENARD